



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE
DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DU MANAGEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE

Bureau des procédures d'utilité publique
Affaire suivie par Mme DUPONT

☎ 02.40.41.47.72

☎ 02.40.41.47.50

catherine.dupont@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le

25 AOUT 2010

**Information sur l'existence d'un avis tacite
de l'autorité environnementale**

Nom du pétitionnaire : S.A.S. SAUNIER DUVAL

Nature et adresse du projet : exploitation d'un atelier de production de panneaux solaires thermiques et actualisation des activités de l'unité de fabrication de chaudières à gaz murales sur le site de Nantes, 17, rue de la Petite Baratte.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 24 juin 2010 .

Depuis le 24 août 2010, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le PREFET,
pour le Préfet,

Pour la directrice de la coordination et du
management de l'action publique absente,
le chef du bureau de l'animation territoriale
et de l'emploi

Joseph CHARRIER